

2023/15/12/28

**COMMUNE
DE
GOURIN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2023

Date de convocation :
05/12/2023

Convocation affichée le :
08/12/2023

Nombre de Conseillers :
En exercice : 27
Présents : 22
Procuration (s) : 5

Reçu en Préfecture de
VANNES le 29/12/2023...
Certifié exécutoire le 02/01/2024
Publié ou notifié le 02/01/2024
A GOURIN, le 02/01/2024...

Le Maire,
Hervé LE FLOC'H



MIS EN LIGNE LE

02/01/2024

L'an deux mille vingt-trois à vingt heures et trente minutes, le quinze décembre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, LE GRAND Mickaël, GOUJARD Laurine, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren formant la majorité des membres en exercice.

Absents : BOCQUILLON Maud, PERON Alan, COUGARD Christelle, LE GRAND Hicham, PHILIPPE Jean-Luc.

Procuration(s) : BOCQUILLON Maud à LE ROUX Véronique, PERON Alan à BOURLÈS Christophe, COUGARD Christelle à HENRY Catherine, LE GRAND Hicham à DUFLEIT Anthony, PHILIPPE Jean-Luc à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Christophe BOURLÈS a été élu secrétaire de séance.

28- AVIS SUR LE PROJET DE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU PAYS DU CENTRE OUEST BRETAGNE (SCOT)

Le projet de Schéma de Cohérence territoriale du Pays du Centre Ouest Bretagne étant arrêté en comité syndical le 16 octobre 2023, le conseil municipal de Gourin est amené à donner son avis, conformément à l'article L143-20 du Code de l'urbanisme.

Copie du projet a été transmise à chaque membre du Conseil Municipal.

Envoyé en préfecture le 29/12/2023

Reçu en préfecture le 29/12/2023

Publié le

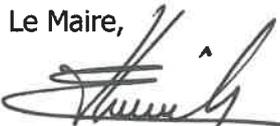
ID : 056-215600669-20231215-D2023_15_12_28-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

APPROUVE le projet de Schéma de Cohérence territoriale du Pays du Centre Ouest Bretagne arrêté en comité syndical le 16 octobre 2023.

Pour extrait conforme au registre,
A GOURIN, le 15 décembre 2023

Le Maire,

Hervé LE FLOC'H.



Le secrétaire de séance,

Christophe BOURLÈS.